

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril 2018 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur PASCAUD qui est absent a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 14 mars 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 11/04/2018 et les informations données sont les suivantes.

COMPTABILITE

La commission des finances s'est réunie le mercredi 4 avril et propose les documents suivants :

- Budget principal
- Compte administratif/compte de gestion 2017

	Fonctionnement	Investissement	CCAS fonct.
Dépenses	652.686,90 €	353.482,53 €	5.966,08 €
Recettes	872.200,74 €	181.122,16 €	7.857,73 €

Accord du conseil

- Fiscalité 2018

Augmentation de 2 % par rapport aux taux votés en 2017.

- Taxe habitation : 19,15 %
- Taxe sur le foncier bâti : 18,55 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 29,95 %

Accord du conseil

- Affectation du résultat
- Couverture du déficit d'investissement : 172.360,37 €
- Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement : 221.405,49 € dont 1.891,65 € du budget CCAS

Accord du conseil

- Subventions

Les subventions sollicitées par les associations sont maintenues à hauteur de ce qui avait été acté en 2017. A noter une subvention exceptionnelle pour l'organisation des 70 ans du club de football.

- Budgets 2018

	Budget principal	
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	815.056,12 €	815.056,12 €
Investissement	580.602,45 €	580.602,45 €

Les investissements prévus portent sur les brise-soleil à l'école, la voirie de la rue Sully, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, l'achat de la maison jouxtant le cabinet médical, l'aménagement de WC pour les personnes à mobilité réduite au cabinet médical ...

Accord du conseil

BENNE DECHETS VERTS

La facture pour le paiement de la quittance pour l'année 2017 pour la mise à disposition de la benne des déchets verts a été reçue. Au vu du montant très important de cette dernière, Monsieur le Maire propose de revoir cette prestation à partir de l'année 2018.

- Solution 1 : pas de changement
- Solution 2 : suppression du dispositif
- Solution 3 : aménagement de la prestation

Le conseil décide de garder la benne mais seulement du 1^{er} avril au 30 septembre.

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- Motion « désertification médicale » : Monsieur le Maire fait lecture de la délibération du conseil départemental concernant la « désertification médicale » dans notre département

Réponse : accord pour appuyer la motion du conseil départemental

- Artisan ambulant : un courrier d'un habitant de Mâron a été reçu par lequel il sollicite l'accord de la municipalité afin d'installer son food truck sur la commune.

Réponse : accord du conseil à la même place que le camion de pizza qui s'installe le mercredi ; jour accordé : vendredi.

- Mutuelle communale : Madame SIMON et Monsieur ROBIN ont reçu un commercial de AXA pour une présentation de l'offre « mutuelle communale ». Cette prestation paraît intéressante pour une partie de la population de notre commune et il est décidé de faire une présentation aux habitants de la commune au mois de juin. L'information sera relayée dans les boîtes aux lettres.
- Travaux : - la réception des travaux pour les eaux pluviales de Sanguilles devrait avoir lieu la semaine 16.
 - La réfection de la partie communautaire entre le giratoire d'Ozan et la route de Reniers devrait être faite prochainement par Châteauroux Métropole
 - Les travaux sur la canalisation des eaux usées pour la rue Sully devrait débuter courant 2^{ème} quinzaine du mois de mai par Châteauroux Métropole.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H.35.